MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Département de l'environnement

Administration de la nature et des forêts

Luxembourg, le 13 février2014

DOSSIER DE PRESSE

L'état de santé des forêts au Luxembourg

Madame Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement et l'Administration de la nature et des forêts présentent l'état de santé des forêts au Luxembourg :

Jeudi, le 13 février 2014, 11h00

Ministère du développement durable et des infrastructures
4, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg

Organisation

- *Ministère du développement durable et des infrastructures - Département de l'environnement*
  Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement
- *Administration de la nature et des forêts*
  Frank Wolter, Directeur
  Marc Wagner, Chef du Service des forêts
  Elisabeth Freymann, Ingénieur forestier au Service des forêts

L'état de santé des forêts au Luxembourg

Depuis 1984, l'Administration de la nature et des forêts observe l'état de santé de la forêt luxembourgeoise, qui représente avec ses 89.150 ha un tiers de la superficie du pays. Des changements au niveau des cimes servent comme simples indices décelables dans la notation de la vitalité des forêts. Les principaux paramètres sont la perte et la coloration anormale des feuilles/aiguilles. A part de ces deux paramètres, des critères supplémentaires, comme la présence de branches sèches ainsi que des attaques de ravageurs, sont pris en considération. La disposition du réseau et la gestion des données respectent les recommandations méthodologiques du PIC Forêts (Programme de Coopération Internationale sur l'évaluation et de la surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts).

Le monitoring est basé sur un réseau d'observation national. Il s'agit d'un réseau systématique de placettes, qui s'impose aux coordonnées Gauß-Krüger. En 1984, 210 placettes ont été installées selon un quadrillage de 2x2 km. A la suite des dégâts de chablis au début des années 1990, ce réseau a été remplacé par un quadrillage de 4x4 km comprenant 51 placettes d'observation.

En règle générale sur chaque placette l'état de cime de 6 arbres marqués, choisis sur les emplacements de 4 satellites distants de 25 mètres du point central en direction Nord, Est, Ouest et Sud est observé. Dans des peuplements denses, l'étude de l'état de santé est réalisée à l'aide de 24 arbres non marqués, observables à partir de percées et de clairières. L'estimation de la perte des feuilles/aiguilles est réalisée en étapes de 5 %. Une cime à feuillaison complète obtient une valeur de perte des feuilles/aiguilles 0 %, un arbre mort reçoit 100 %. Conformément à ce principe est réalisée l'évaluation de la coloration anormale des feuilles/aiguilles. A partir de ces valeurs (perte et coloration anormale) sont déduites les classes de dégâts.

Classe de dégâts	Description	Regroupement des classes
0	arbres sans dommages	arbres sans dommages
1	arbres légèrement endommagés (phase d'alerte)	arbres légèrement endommagés (phase d'alerte)
2	arbres moyennement endommagés	arbres nettement endommagés (regroupement des différentes classes)
3	arbres fortement endommagés	
4	arbres morts	

Afin de garantir une comparabilité des données, l'inventaire de l'état de santé des forêts est réalisé chaque année autour de la même période. Tenant compte des dernières observations réalisées en 2009, les notations ont été effectuées entre le 22 juillet et le 16 août 2013.

Au cours de l'inventaire 2013, les données d'observation de 1200 arbres ont été évaluées. Pour l'ensemble de la forêt, à travers toutes les essences et tous les âges, l'état de santé s'est dégradé par rapport à 2009. La proportion d'arbres nettement endommagés a augmenté de 7 % par rapport à 2009. Cependant la dégradation diffère d'une espèce à l'autre. L'état des cimes du hêtre et des résineux s'est particulièrement dégradé, une légère détérioration de l'état des cimes a pu être observée pour le chêne et les feuillus divers.

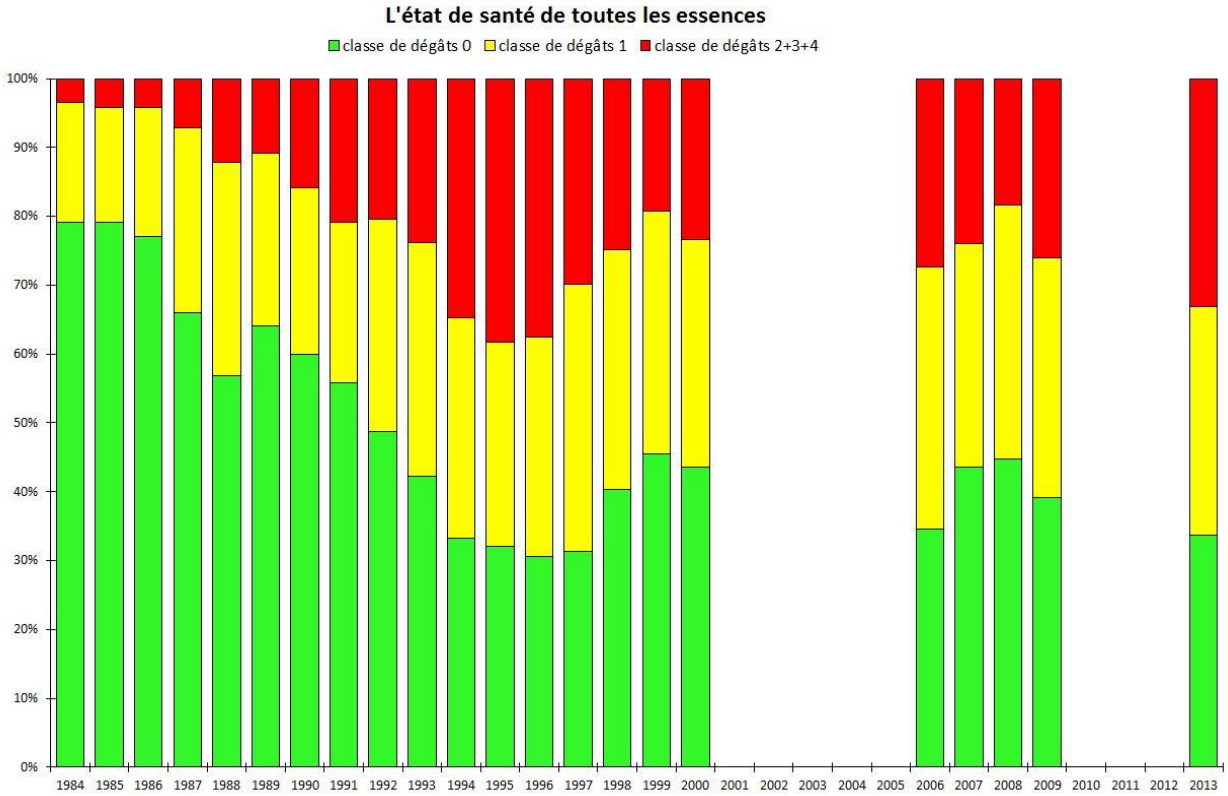

Graphique: évolution de l'état de santé des forêts entre 1984 et 2013 (pas d'observations de 2001 à 2005 et de 2010 à 2012)

Les conditions météorologiques 2013 étaient très variables. L'hiver a été marqué par des périodes de froid, de pluie et peu de soleil. Malgré les phases météorologiques changeantes, qui ont régi l'hiver au Luxembourg, les températures de l'air et les précipitations sont caractérisées par une situation climatologique correspondant à une moyenne pluriannuelle avec cependant une durée d'ensoleillement nettement réduite. L'été au Luxembourg était trop chaud, très ensoleillé et les quantités de précipitations correspondaient presque à la moyenne des 30 dernières années. La période de végétation était donc marquée par des contradictions. Cependant la vitalité des arbres n'est non seulement dominée par les conditions météorologiques actuelles, mais aussi par les conditions météorologiques des années précédentes.

Hêtre

Le hêtre est avec un rapport surfacique de 29,9 % l'essence la plus répandue au Luxembourg. Il est tolérant à l'ombre et par nature très compétitive. Il est présent sur des couches géologiques différentes, mais est cependant sensible à l'humidité, variable à l'eau de retenue, ainsi qu'à la sècheresse extrême.

L'état de santé du hêtre s'est détérioré gravement en 2013. Le pourcentage de hêtre nettement endommagé a augmenté de 38,5 % à 49,2 % par rapport à 2009. Il s'agit de la deuxième notation la plus mauvaise depuis les premières observations réalisées en 1984. Pour la même période, le pourcentage de hêtre observé dans les classes de dégâts 0 et 1 a diminué de 2,2 % respectivement 8,4 %.

En 2013 le hêtre était marqué d'une attaque forte de l'orchestre rouge *(Rhynchaenus fagi)*. La perforation des feuilles par les adultes, ainsi que le minage par les larves entrainent la mort des pointes des feuilles. En cas de forte infestation, une perte de la vitalité des arbres est provoquée.

Chêne

Le chêne occupe 18,4 % de la surface totale forestière. Tandis que le chêne pédonculé favorise des lieux d'implantation à humidité variable ou permanente et riches en éléments nutritifs, le chêne sessile s'implante sur des lieux faibles en nutriments et peu profonds.

Le pourcentage de chêne sans dommages a régressé de 32,3 % (2009) à 26,3 % (2013). Le niveau d'arbres légèrement et nettement endommagés a augmenté de 3,1 point de 34,2 % à 37,3 % respectivement de 2,8 points de 33,5 % à 36,3 %.

Les températures basses au début de l'année ont provoqué un retard du bourgeonnement des arbres. La période de végétation a commencé plus tard que d'habitude. Pour le chêne des dégâts de morsures n'ont pas été mentionnés. Localement des infections par les champignons du mildiou *(Microsphaera alphitoides)* ont été constatées.

Une amélioration de l'état sanitaire a pu être observée pour les taillis de chêne. Le pourcentage de taillis de chêne sains s'est amélioré de 26,4 % (2009) à 31,94 % (2013). Dans la classe de dégâts 2 on a constaté une amélioration de 4,2 points. Le pourcentage d'individus fortement endommagés s'est légèrement amélioré.

Résineux

Les forêts résineuses occupent 30 % de la surface forestière. Avec près de 23 % l'épicéa commun est l'essence la plus répandue.

Comme pour les essences feuillues, l'état de santé des essences résineuses a régressé. On a remarqué particulièrement une hausse sensible de résineux nettement endommagés de 8,7 % en

2009 à 17,4 % en 2013. Depuis les premières observations en 1984, cette hausse est la plus importante pour les résineux dans ces classes de dégâts.

En 1984, 79 % des arbres se présentaient sans dommages (classe de dégâts 0), alors que dans les années suivantes, l'état de santé s'est sensiblement détérioré. A cet égard, le pourcentage d'arbres nettement endommagé a connu une croissance dans la même période. En 1992, le pourcentage d'arbres sans dommages s'est situé pour la première fois sous la barre de 50 %. Une légère amélioration de l'état de santé des forêts a été observée dans les années 1997 à 1999. Par rapport à 1996, le pourcentage d'arbres sains s'est amélioré en 1999 de 30,6 % à 43,6 %, tandis que le pourcentage d'arbres nettement endommagés a diminué de 37,5 % à 23,4 %. En 2000, une tendance indiquant une dégradation de l'état de santé s'annonçait. Cette tendance se confirmait par les observations réalisées en 2006. En 2000, 43,6 % des arbres examinés se présentaient sans visibles dégâts, alors qu'en 2006 ce pourcentage a diminué à 34,6 %. Parallèlement le pourcentage d'arbres légèrement endommagés a augmenté de 33 % à 38,1 %, celui d'arbres fortement endommagés de 23,4 % à 27,3 %. En 2006, l'état de santé des forêts s'est aggravé (classe de dégâts 0 = 34,6 %, -9; classe de dégâts 1 = 38,1 %, +5,1; classe de dégâts 2-4 = 27,3 %, +2,9). Aux cours des deux années suivantes, une légère amélioration a été constatée. Cependant cette tendance ne se manifestait plus en 2009. Le pourcentage d'arbres sans dommages diminuait de 5,7 points à 39,1 % par rapport à 2008 et celui des arbres nettement endommagés augmentait 18,3 % à 26,0 %. En 2013, une dégradation de l'état de santé des forêts a de nouveau été constatée.

La santé des forêts est influencée par de multiples facteurs provoquant d'importants changements. Ces différents facteurs sont soit d'origine biotique, soit d'origine abiotique et peuvent varier fortement selon leur dimension spatio-temporel. Il s'agit par exemple de l'âge et des prédispositions génétiques individuels des arbres, de la gestion actuelle et antérieure, des circonstances locales, de la présence d'organismes nuisibles, des polluants atmosphériques ainsi que du changement climatique.

La sylviculture ne peut agir qu'en partie avec des stratégies d'adaptation aux influences biotiques et abiotiques. L'objectif primaire est de préserver durablement la fonctionnalité des forêts à l'aide d'une sylviculture proche de la nature.

Les principes fondamentaux de la sylviculture proche de la nature sont:

- essences adaptées à la station (transformation de peuplements à essences non-adaptés à la station);
- gestion et entretien des forêts (exploitation forestière adéquate);
- mise en place de forêts mélangées, structurées et proche de la nature ainsi que favoriser l'augmentation de la diversité des essences d'arbres;
- favoriser la régénération naturelle par rapport à la régénération artificielle, à condition que les peuplements à régénérer soient adaptés à la station;
- favoriser la diversité écologique;
- équilibre des classes d'âge (réduction du survieillissement des vieux peuplements);
- gérer les forêts de manière durable et éviter des coupes rases;
- protection du sol (utilisation de procédures de production ménageant les sols ; éviter des mesures de drainage et de fertilisation,…).

En fin de compte il faut quand même souligner que la sylviculture ne peut pas combattre les facteurs qui sont à l'origine de la dégradation de l'état de santé de nos forêts.

Par contre chacun d'entre nous peut apporter sa contribution individuelle:

- réduire les gros volumes de déchets et préserver ainsi les ressources (faire attention à l'emballage, faire le tri sélectif et le recyclage de déchets)
- profiter des énergies renouvelables comme par exemple du soleil, du vent, de la géothermie ou du bois;
- construire et rénover dans le souci de l'efficacité énergétique;
- économiser l'électricité (= préservation de la qualité de l'air, car l'électricité produite dans des centrales à pétrole et à charbon contribue à la pollution atmosphérique;
- alimentation respectueuse de l'environnement (manger moins de viande et veiller à l'origine des aliments);
- soutenir l'agriculture biologique (celle-ci interdit tout recours à l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques et synthétiques);
- avoir recours au transport public et utiliser donc moins la voiture personnelle (= diminuer la pollution de l'air par les émissions).

Pour toute information supplémentaire

Administration de la nature et des forêts
Service des forêts
Elisabeth Freymann

16, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Tel. : +352 402201-209
Fax : +352 402201-250
Email : Elisabeth.Freymann@anf.etat.lu